



RESEAU DES INSTANCES AFRICAINES DE REGULATION  
DE LA COMMUNICATION

-----  
AFRICAN COMMUNICATION REGULATION AUTHORITIES  
NETWORK  
-----

Le Secrétariat Exécutif

-----  
Executive Secretariat  
-----

***RAPPORT DE LA 8<sup>ème</sup> CONFERENCE DES  
PRESIDENTS DU RESEAU DES INSTANCES  
AFRICAINES DE REGULATION DE LA  
COMMUNICATION (RIARC)***

Décembre 2016

## **RAPPORT DE LA 8<sup>ème</sup> CONFERENCE DES PRESIDENTS DU RESEAU DES INSTANCES AFRICAINES DE REGULATION DE LA COMMUNICATION**

Dans le cadre de la huitième (8<sup>ème</sup>) Conférence des Instances de Régulation de la Communication d'Afrique (CIRCAF), les Présidents d'Institutions membres du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC) ont tenu leur rencontre biennale le jeudi 08 décembre 2016 dans la salle Borgou du Bénin Marina Hôtel de Cotonou. Il s'agit de la Conférence des Présidents. Elle a enregistré la participation effective de dix Présidents d'instances de régulation des médias, d'un Vice-président, d'un Conseiller et d'un Directeur Général. La liste des participants est annexée au présent rapport.

A l'ouverture des travaux, le Président en exercice du RIARC, Monsieur Abdourahamane OUSMANE, a présenté aux participants, qui l'ont adopté à l'unanimité, le projet d'ordre du jour dont la teneur se présente ainsi qu'il suit :

- Présentation des rapports moral et financier 2014-2016 du Secrétariat Exécutif du RIARC;
- Présentation du rapport d'exécution du Plan d'Actions 2014 - 2016 du RIARC ;
- Discussions et adoption des deux rapports ;
- Présentation de la feuille de route 2017 - 2018 ;
- Discussions et adoption de la feuille de route 2017 - 2018 ;
- Echanges sur le montant des cotisations et autres contributions des Instances membres indispensables pour le fonctionnement du Réseau ;
- Echanges sur l'accréditation du RIARC à l'Union Africaine ;
- Echanges sur le document de stratégie de remobilisation des instances membres du RIARC ;
- Examen de nouvelles demandes d'adhésion ;
- Désignation de la prochaine Présidence et Vice-présidence.

Le présent rapport donne aux instances membres du RIARC et à tous les participants à la 8<sup>ème</sup> CIRCAF un aperçu général des échanges qui ont eu lieu autour de cet ordre du jour ainsi que des grandes décisions prises par la Conférence des Présidents. Il se décline en quatre grandes parties, à savoir :

- 1- Bilan général du mandat 2014-2016 ;
- 2- Etude des divers dossiers ;
- 3- Choix du nouveau président et du Vice-président ;
- 4- Recommandations.

## **I- BILAN GENERAL DU MANDAT 2014 -2016**

Ce bilan prend en compte les rapports moral et financier du Secrétariat Exécutif ainsi que le rapport d'activités et de mise en œuvre du Plan d'Actions 2014-2015 de la Présidence en exercice du RIARC.

### **I-1- Présentation des rapports moral et financier du Secrétariat Exécutif pour le mandat 2014-2016**

Les deux rapports ont été successivement présentés par Monsieur Adam BONI TESSI, Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) du Bénin, Secrétaire Exécutif du RIARC.

En effet, le bilan moral du Secrétariat Exécutif s'est articulé autour de trois principaux points notamment :

- 1- l'exécution des tâches assignées au Secrétariat Exécutif depuis la 7<sup>ème</sup> CIRCAF ;*
- 2- les activités menées par le Secrétaire Exécutif du RIARC depuis sa prise de fonction en juillet 2014 ;*
- 3- les visites des délégations étrangères au siège du RIARC à Cotonou ;*

#### **I-1-1 Exécution des tâches assignées au Secrétariat Exécutif depuis la tenue de la 7<sup>ème</sup> CIRCAF**

Le Comité d'Orientation du RIARC présidé par Monsieur Abdourahamane OUSMANE, Président du Conseil Supérieur de la Communication (CSC) du Niger, Président en exercice du RIARC pour le mandat 2014-2016, s'est réuni trois fois depuis la tenue de la 7<sup>ème</sup> CIRCAF. A chacune de ces rencontres, des tâches ont été assignées au Secrétariat Exécutif qui s'est évertué à les accomplir au fur

et à mesure. Entre autres recommandations à l'endroit du Secrétariat Exécutif du RIARC, pendant cette période, il y a eu :

- *la traduction du Rapport Général de la septième (7<sup>ème</sup>) CIRCAF et collecte des photos des anciens Présidents du RIARC*
- *la relance des instances ayant choisi de mener des activités inscrites au Plan d'Actions 2014 - 2015*
- *le point de la situation financière de chaque instance*
- *l'animation du site web du RIARC*
- *la relance de la Tanzania Communication Regulatory Authority (TCRA) de la Tanzanie dans le cadre de l'élaboration des Termes de Références sur l'harmonisation du cadre juridique et institutionnel des instances de régulation membres du RIARC*
- *l'envoi des lettres d'information aux instances membres du RIARC au sujet de l'existence du Forum des Autorités de Régulation de l'Audiovisuel des Etats membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (IBRAF OCI)*
- *la saisine des instances membres pour l'actualisation du répertoire des points focaux auprès du RIARC*
- *l'organisation d'une mission conjointe Présidence en exercice-Secrétariat Exécutif à la National Media Commission (NMC) du Ghana*
- *la relance de la publication du bulletin d'information du RIARC : « LA LETTRE DU RIARC »*
- *la publication de deux numéros du bulletin d'information du RIARC avant décembre 2016*
- *l'élaboration d'un rapport conjoint Présidence en exercice - Secrétariat Exécutif sur la stratégie de remobilisation des membres du réseau à présenter à la 8<sup>ème</sup> CIRCAF*

Ces quelques tâches énumérées parmi tant d'autres, issues des différentes rencontres du Comité d'Orientation, ont été mises en exécution en étroite

collaboration avec la Présidence en exercice. Aussi, le Secrétaire Exécutif du RIARC a-t-il mené des activités entrant dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions 2014 - 2016.

### **I-1-2- Activités menées par le Secrétaire Exécutif du RIARC depuis sa prise de fonction en juillet 2014**

En sa double qualité de Président de la HAAC du Bénin et de Secrétaire Exécutif du RIARC, Monsieur Adam BONI TESSI a, ensemble avec les Conseillers de l'Institution qu'il dirige, effectué des missions de prise de contact et d'échanges d'expériences auprès de plusieurs instances de régulation des médias membres du RIARC. L'objectif de ces déplacements est d'échanger les expériences et surtout de s'imprégner des conditions et des modes de régulation des instances sœurs ; lesquelles modes s'apparentent toujours à celle du Bénin.

Les activités du Secrétariat Exécutif concernent aussi les participations aux différentes rencontres organisées aux plans régional et international ainsi qu'aux actions initiées dans le cadre des préparatifs de la 8<sup>ème</sup> CIRCAF.

Pendant ces différents déplacements, le Secrétaire Exécutif du RIARC et les membres de la HAAC ont discuté avec leurs homologues de la visibilité à donner au RIARC, de son fonctionnement ainsi que de la régulation des médias à l'ère du numérique.

### **I-1-3- Visites de délégations des instances membres au siège du RIARC**

Les visites des délégations étrangères enregistrées au cours du mandat 2014-2016 s'inscrivent dans le double cadre de visites de travail au siège du Réseau et de partages d'expériences entre les instances membres tant en période ordinaire qu'en période électorale. Parmi les pays qui ont effectué le déplacement de Cotonou, on peut citer le CSC du Niger, la HACA de la Côte d'Ivoire, le HCCT de la Centrafrique, le CNC du Burundi, la HAAC du Togo, la HAC de la Guinée Conakry, le CSC du Burkina Faso.

Pendant leurs séjours au Bénin, ces différentes délégations ont tenu des séances de travail avec le Président et les Conseillers à la HAAC, visité les bureaux

du Secrétariat Exécutif du RIARC, des organes de presse, des Associations des professionnels des médias, ainsi que l'instance d'autorégulation de la presse. Ils ont, par ailleurs, participé au suivi de la couverture médiatique du déroulement des scrutins des 26 avril, 28 juin 2015 et celui du 06 mars 2016 au niveau des organes de presse de l'intérieur du pays.

Dans son bilan financier, le Secrétaire Exécutif du RIARC a abordé cinq (05) différents points. Il a d'abord présenté à ses pairs, l'état des lieux des cotisations annuelles des instances membres pendant le mandat 2014-2016. Il est ensuite intervenu sur les dépenses effectuées sur les fonds propres du RIARC, les ressources nettes de fonds propres en banque, le fonctionnement et l'équipement du Secrétariat Exécutif. A ce niveau, Monsieur BONI TESSI a mis l'accent sur les subventions annuelles octroyées par l'Etat Béninois et les charges du personnel payées sur le budget national. Le rapport financier a également pris en compte le financement des activités prévues dans le Plan d'Actions 2014-2015, le produit issu de la réforme du véhicule Toyota Carina3 et enfin l'inventaire physique des matériels et immobiliers des différentes services du Secrétariat Exécutif du RIARC.

## **I-2- Présentation du rapport final d'activités et de mise en œuvre du Plan d'Actions 2014-2016 du Président en exercice du RIARC**

Il s'agit du rapport général de l'exécution du Plan d'Actions biennal 2014-2015 du RIARC adopté en décembre 2013 à Niamey à l'issue de la 7<sup>ème</sup> CIRCAF et mise en œuvre par Monsieur Abdourahamane OUSMANE, Président du Conseil Supérieur de la Communication (CSC) du Niger et Président en exercice du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC). Ce rapport se décline en trois grandes parties, à savoir :

- Rappel des activités prévues dans le Plan d'Actions 2014-2015 ;
- Activités menées par la Présidence en exercice du RIARC ;
- Budget de mise en œuvre du Plan d'Actions.

Ces différentes parties sont présentées par axe stratégique et dans l'ordre chronologique de leur déroulement.

### **I-2-1- Rappel des activités prévues dans le Plan d'Actions**

Le Plan d'Actions adopté par la Conférence des Présidents de décembre 2013 a prévu l'organisation de seize (16) activités réparties dans cinq axes stratégiques que sont :

- Axe 1 : Transition vers le numérique
- Axe 2 : Cadre juridique et institutionnel de la régulation
- Axe 3 : Régulation des médias en période électorale
- Axe 4 : Egalité hommes/femmes dans les médias audiovisuels
- Axe 5 : Partenariat et réseautage.

### **I-2-2- Activités menées par la Présidence en exercice du RIARC**

Pendant le mandat 2014-2016, les activités de la Présidence en exercice sont réparties en deux volets : la gouvernance du Réseau et la mise en œuvre du Plan d'Actions.

La gouvernance du RIARC prend en compte les activités menées dans le cadre de la rédaction et de la publication du rapport général de la 7<sup>ème</sup> CIRCAF, des missions de travail de la présidence en exercice, des trois réunions du Comité d'Orientation du RIARC, des lettres de remerciement adressées aux Présidents d'instances sortant, des lettres de félicitation aux nouveaux Présidents entrants, des messages de compassion et de condoléances adressés aux instances ayant perdu l'un de leurs membres ou celles qui ont été éprouvées suite à la survenue d'événements malheureux dans leurs pays.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Actions 2014-2016 du RIARC, il est important de signaler que les activités prévues dans les cinq axes cités supra ont été menée dans leur grande majorité. A cet effet, il y a eu :

- L'organisation du colloque sur « la réglementation de la communication audiovisuelle par le satellite et les nouveaux moyens de diffusion » ;
- La participation du RIARC aux forums traitant des questions sur la transition vers le numérique ;

- La finalisation par la présidence en exercice des Termes De Référence de l'étude sur l'harmonisation du cadre juridique et institutionnel régissant les instances de régulation de la communication membres du RIARC ;
- L'organisation par la présidence en exercice du séminaire sur « l'accès aux médias en période électorale » ;
- Les missions d'échanges d'expériences sur la régulation des médias en période électorale au Togo, au Bénin, au Burkina Faso, au Tchad, au Maroc ;
- La participation du Président en exercice au symposium de Las Vegas sur les débats électoraux organisé par l'Université de Nevada ;
- Les missions d'information et de contact auprès des instances membres du RIARC telles que le CNCS de Guinée Bissau, le CSC du Burkina Faso, la HAC de la Guinée Conakry ;
- Les échanges d'expériences en matière de monitoring des médias sur l'égalité Hommes/Femmes dans les médias audiovisuels. Au nombre de ces échanges, on peut citer la participation de la Présidence en exercice au séminaire de restitution et de partage des résultats du projet pilote de la HACA du Maroc ;
- La participation aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> conférence annuelle de l'IBRAF ;
- La participation au 1<sup>er</sup> Forum International des Réseaux des Régulateurs de la Communication Audiovisuelle (FIRCA1)
- La réunion de travail entre le RIARC et la Plate-forme des Régulateurs Américains et Ibéro (PRAI) ;
- La mission de travail auprès du Secrétariat Exécutif du REFRAM ;
- La signature d'un accord-cadre entre le RIARC et SEE AFRICA
- La facilitation d'un accord entre l'OPTA et Canal+ Afrique
- La participation à la réunion de la CEDEAO sur le projet de création de la radiodiffusion/télévision communautaire ;
- La participation aux 2<sup>èmes</sup> Etats Généraux de la presse Béninoise
- La participation aux Etats Généraux de la presse Togolaise.



Le Conseil Supérieur de la Communication (CSC) du Niger, instance assurant la présidence en exercice a aussi reçu des délégations des instances sœurs telles que le Bénin, le Togo, le Maroc (pour l'installation d'une unité de monitoring et la formation des cadres à l'utilisation de ce dispositif technique).

La troisième partie du rapport d'activités de la présidence en exercice est consacrée au budget de mise en œuvre du Plan d'Actions.

### **I-2-3- Budget de mise en œuvre**

La mise en œuvre des activités inscrites dans le Plan d'Actions 2014-2016 a coûté à la Présidence en exercice du RIARC la somme de cent quatre vingt millions quatre cent dix mille deux cent soixante dix huit (180.410.278) francs CFA soit deux cent soixante quinze mille trente trois (275.033) Euros ou encore deux cent quatre vingt dix mille neuf cent quatre vingt quatre (290.984) Dollars.

Au terme de son rapport, le Président du RIARC a formulé trois recommandations fortes à l'endroit de ses pairs membres de la Conférence des Présidents. Il a indiqué que :

- 1- Le RIARC doit capitaliser son expérience en la documentant sous forme de livre ou de film d'ici la célébration de son 20<sup>ème</sup> anniversaire en juin 2018 ;**
- 2- Le RIARC doit réviser sa convention en vue d'un fonctionnement plus efficient de ses organes ;**
- 3- Le RIARC doit prospecter des sources de financement alternatives pour la mise en œuvre des prochains Plans d'Actions et pour le fonctionnement du Secrétariat Exécutif ;**
- 4- Le RIARC doit élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication interne et externe qui tient compte de l'évolution des Technologies de l'Information et de la Communication.**

Il faut noter que le rapport général d'activités 201-2016 de la Présidence en exercice du RIARC a été dédié à la mémoire de Hamma TINNI, ancien Secrétaire Général du Conseil Supérieur de la Communication (CSC) du Niger et point focal du RIARC au sein de l'Institution décédé le 06 novembre 2016 des suites d'un accident de voiture.

Après la présentation des différents rapports, un débat a été ouvert pour permettre aux membres de la Conférence des Présidents d'apporter leurs contributions et remarques nécessaires.

De façon générale, tous les participants ont apprécié les contenus des rapports présentés par le Secrétariat Exécutif et la Présidence en exercice. Ils ont, à l'unanimité, félicité et remercié les deux Présidents pour le travail abattu au nom du RIARC. Un remerciement spécial a été adressé au Président en exercice du RIARC pour l'immensité de la tâche accomplie pendant son mandat. Ils ont reconnu l'engagement, le dynamisme et la fourgue constante avec lesquels le Président Abdourahamane OUSMANE a œuvré pour la visibilité du RIARC. Ils ont aussi mis l'accent sur son attention aux menaces et risques dont les instances ont fait l'objet pendant son mandat. La Conférence des Présidents a, en outre, émis le souhait que Monsieur Abdourahamane OUSMANE soit une personne ressource auprès de la nouvelle présidence pour continuer à mobiliser les ressources. Car, le RIARC compte beaucoup sur lui pour son développement; ont-ils affirmé.

Par rapport aux recommandations formulées par le Président en exercice, les membres présents à la Conférence les ont jugés très pertinents et ont tous reconnu qu'il est opportun de réfléchir au mode de financement des actions de la présidence en exercice et au fonctionnement du Secrétariat Exécutif du RIARC. Ils ont proposé qu'il soit mis sur pied une commission pour réfléchir sur la stratégie de mobilisation des ressources financières dans le cadre du financement des actions de la présidence en exercice. Celle-ci aura la charge de concevoir et des stratégies et de les mettre en œuvre. Aussi, la mise en place d'une stratégie de communication interne et externe est-elle très importante pour le développement et la visibilité du Réseau.

Pour la mise en œuvre des Termes de Référence de l'étude sur l'harmonisation du cadre juridique et institutionnel des instances membres du RIARC, certains participants à la Conférence des Présidents ont proposé que le consultant devant mener l'étude soit unique, externe au Réseau et capable d'accomplir cette mission.

Toujours au cours des débats, des participants ont fustigé le fait que le président en exercice n'a pas pu se rendre dans les pays de l'Afrique Centrale pendant son mandat.

Au sujet de l'accord cadre signé entre le RIARC et le groupe SEE AFRICA, des réserves ont été émises par rapport à son application sur le terrain. A cet effet, certains participants ont proposé que le contenu de l'accord soit révisé et que les articles qui prêtent à confusion soient corrigés. Car, le RIARC gagne à garder de la hauteur lorsqu'il s'agit des enjeux d'opérateurs, ont-ils indiqué.

Aux différentes préoccupations exprimées, le Président du RIARC est intervenu pour apporter des clarifications. Il a d'abord fait remarquer que la disparition subite du Secrétaire Général du CSC Niger, Hamma TINNI, a eu un impact sur le contenu du rapport qui comporte quelques insuffisances dont il s'en excuse.

Cette remarque faite, il a dévoilé sa volonté manifeste de visiter toutes les instances membres du RIARC ; malheureusement, les crises socio-politiques et la situation sécuritaire dans certaines régions du continent ont constitué un obstacle majeur à la concrétisation de cette volonté.

Au sujet de l'accord-cadre signé avec le promoteur du bouquet SEE AFRICA, le Président du RIARC a expliqué aux participants le processus qui a abouti à ce partenariat. Il a indiqué les instances qui ont émis des réserves par rapport à la mise en œuvre de cet accord-cadre, à savoir la HACA du Maroc et la HAC de la Guinée Conakry. Face à la réticence exprimée par certaines instances, Monsieur Abdourahmane OUSMANE a proposé que, si l'accord doit se poursuivre, le RIARC mette en place un système de monitoring pour suivre si les chaînes publiques africaines sont vendues dans les bouquets. Et si tel est le cas, le RIARC peut, au regard des dispositions de l'article 8.2 de la Convention portant création du Réseau, mettre en place un comité d'experts qui se chargeront d'analyser le contenu de l'accord puis d'élaborer un rapport qui sera étudié au Comité d'Orientation. Celui-ci pourra ensuite décider de l'annulation ou non de l'accord-cadre.

Après les échanges autour des rapports du Secrétariat Exécutif et de la Présidence en exercice, la deuxième partie de la Conférence des Présidents a été

consacrée à l'étude du projet de feuille de route 2017-2018, aux échanges sur le montant des cotisations annuelles des instances membres, et sur l'accréditation ou non du RIARC à l'Union Africaine, à l'étude du document de stratégie de remobilisation des instances membres puis à l'examen des nouvelles demandes d'adhésion.

## **II- ETUDE DES DIVERS DOSSIERS**

Après les présentations et les échanges sur les différents rapports sur la vie du réseau pendant le mandat 2014-2016, les participants à la Conférence des Présidents ont étudié, amendé puis validé les dossiers inscrits à l'ordre du jour.

### **II-1- Présentation, échanges et adoption de la feuille de route 2017-2018**

Le projet de feuille de route pour le biennium 2017-2018 proposé par le Secrétariat Exécutif a préalablement fait l'objet d'étude à la troisième réunion du Comité d'Orientation des 12 et 13 mai 2016 au siège du RIARC à Cotonou. Tel qu'adopté par les membres du Comité, ce projet comprend six axes stratégiques déclinés en objectifs. Ils se présentent ainsi qu'il suit :

- **AXE 1 :** Avenir des médias du service public à l'ère du numérique ;
- **AXE 2 :** Cadre juridique et institutionnel de la communication audiovisuelle et de la régulation;
- **AXE 3 :** Régulation des médias en période électorale et non électorale ;
- **AXE 4 :** Promotion de l'égalité homme-femme à travers les médias ;
- **AXE 5 :** Coopération et développement du Réseautage ;
- **AXE 6 :** Réflexion bilan sur les 20 ans du RIARC et perspectives

Au terme des échanges sur le projet de feuille de route, les Présidents des instances membres du RIARC ont apporté des contributions à certains axes stratégiques puis complété un nouvel axe stratégique intitulé :

- **AXE 7 :** protection de l'enfance et de l'adolescence et éducation aux médias.

Ainsi, après adoption, la feuille de route du Plan d'Actions 2017-208 comprend sept axes stratégiques déclinés chacun en objectifs à atteindre. Son contenu se présente ainsi qu'il suit :

**AXE 1 : Avenir des médias du service public à l'ère du numérique**

- ✓ **Objectif 1:** Renforcer l'autorité et la visibilité du RIARC ainsi que des instances membres dans les processus de transition vers le numérique en Afrique ;
- ✓ **Objectif 2 :** Définir les axes prioritaires de développement de compétences des acteurs des médias numériques

**AXE 2 : Cadre juridique et institutionnel de la communication audiovisuelle et de la régulation**

- ✓ **Objectif 1:** Promouvoir un cadre juridique et institutionnel propice à la régulation et à la communication audiovisuelle en Afrique ;
- ✓ **Objectif 2 :** Définir un cadre de protection des consommateurs et des mineurs par rapport à la préservation des contenus d'intérêt public
- ✓ **Objectif 3 :** Définir la stratégie de développement équilibré du secteur des communications électroniques

**AXE 3 : Régulation des médias en période électorale et non électorale**

- ✓ **Objectif 1 :** Contribuer à l'organisation d'élections libres et transparentes à travers une régulation indépendante et équitable des médias en période électorale ;
- ✓ **Objectif 2 :** Œuvrer pour le respect du pluralisme dans les médias en période non électorale ;

- ✓ **Objectif 3** : Capitaliser les bonnes pratiques à travers le renforcement des échanges d'expériences.

#### **AXE 4 : Promotion de l'égalité homme-femme à travers les médias**

- ✓ **Objectif** : Contribuer à faire adopter par les instances de régulation un cadre de protection de l'image de la femme à travers les médias.

#### **AXE 5 : Coopération et développement du Réseautage**

- ✓ **Objectif 1** : Développer le partenariat avec les autres réseaux des régulateurs et renforcer la coopération entre les instances membres du RIARC.
- ✓ **Objectif 2** : Définir les stratégies de réalisation d'économie d'échelle pour les dépenses d'installation dans le cadre de la transition vers le numérique

#### **AXE 6 : Réflexion bilan sur les 20 ans du RIARC et perspectives**

- ✓ **Objectif** : accroître la visibilité du RIARC à travers les différentes manifestations devant marquer la célébration de cet événement grandiose que représente les 20 ans du Réseau.

#### **AXE 7 : protection de l'enfance et de l'adolescence et éducation aux médias**

- ✓ **Objectif** : réduire la fréquence de diffusion des productions audiovisuelles contraires à la culture africaine

La feuille de route ainsi élaborée et adoptée par la Conférence des Présidents, le nouveau Président du RIARC pourra s'en inspirer pour élaborer un Plan d'Actions conformément à ses aspirations et à la vision du RIARC qu'il entend développer.

## **II-2- Echanges sur le montant des cotisations annuelles des instances membres**

Au sujet de la fixation du montant des cotisations annuelles et autres contributions des instances membres du RIARC, au regard du point financier présenté par le Secrétariat Exécutif, moins de la moitié des trente cinq membres du Réseau honorent régulièrement leur engagement de membre en payant les cotisations telle que le stipulent les dispositions de la Convention portant création du RIARC ainsi que le Règlement Intérieur et Financier.

Avant d'ouvrir le débat, le Président en exercice du RIARC a fait un bref historique des montants fixés depuis la création du Réseau. Il a indiqué que dans les premières années du Réseau, le montant de la cotisation annuelle de membre s'élevait à trois mille (3000\$) Dollars US. Mais à l'épreuve de la réalité, les instances membres ont reconnu que le montant fixé est élevé et celles-ci ne parvenaient pas à honorer cet engagement. A l'issue de la 6<sup>ème</sup> CIRCAF organisée en 2011 en Tanzanie, le montant a été revu à la baisse et est fixé à mille cinq cent (1500\$) Dollars US. ce montant est resté le même jusqu'à la 8<sup>ème</sup> CIRCAF.

Le débat qui a suivi ce bref historique a permis aux participants à la Conférence des Présidents de mettre l'accent sur les difficultés financières auxquelles les instances membres sont confrontées. Et au regard du faible taux de recouvrement et de la volonté des participants de voir accroître le nombre des instances membres, ils ont décidé à l'unanimité de maintenir le montant à mille cinq cent (1500\$) Dollars US.

## **II-3- Echanges sur l'accréditation du RIARC à l'Union Africaine**

Le point relatif à l'accréditation du RIARC à l'Union Africaine est inscrit à l'ordre du jour de la 8<sup>ème</sup> Conférence des Présidents dans le cadre du développement et de la visibilité à donner au Réseau au plan continental. A ce niveau, le Président en exercice du RIARC a rappelé que l'historique de l'accréditation du RIARC à l'Union Africaine remonte à la période de Madame Béatrice DAMIBA, ancienne Présidente du Conseil Supérieur de la Communication (CSC) du Burkina Faso alors Présidente en exercice du RIARC au moment des

faits. Elle aurait mené les démarches nécessaires et obtenir l'accréditation du Réseau auprès de l'instance africaine. Mais, depuis quelques années, les recherches pour retrouver les documents officiels justificatifs de l'obtention de cette accréditation sont restés introuvables tant au Secrétariat Exécutif du RIARC qu'au Conseil Supérieur de la Communication où Madame DAMIBA a exercé les fonctions de Présidente.

Au cours des échanges entre les participants à la Conférence des Présidents, ceux-ci ont proposé que les recherches se poursuivent pour s'assurer que le RIARC a effectivement été accrédité auprès de l'Union Africaine. Le Président du Haut Conseil de la Communication (HCC) du Tchad, Monsieur Moukhtar WAWA DAHAB, a promis utiliser ses relations personnelles pour se renseigner auprès des autorités de l'Union Africaine pour mieux orienter les démarches à mener.

En marge de cette proposition, la Conférence des Présidents a mandaté le nouveau président qui sera choisi ou élu à l'issue de cette rencontre de poursuivre les recherches, dans le cas contraire, de tout faire pour obtenir l'accréditation du RIARC à l'Union Africaine.

#### **II-4- Etude du document de stratégies de remobilisation des instances non actives du RIARC**

Le document de stratégies de remobilisation des instances membres du RIARC est la mise en œuvre de l'une des recommandations de la troisième réunion du Comité d'Orientation élargie aux instances membres qui a eu lieu les 12 et 13 mai 2016 à Cotonou. En effet, les membres du Comité d'Orientation ont, dans leur ensemble, constaté, depuis quelques années, un faible engagement au sein du Réseau. Les instances membres s'intéressent peu à son fonctionnement et à son développement. Très peu s'engagent pour la mise en œuvre des plans d'actions ; très peu participent aux activités lorsqu'elles sont organisées, et très peu honorent leurs engagements de membres, c'est-à-dire le paiement des cotisations. Face à cette situation et soucieux du développement du réseau, les membres du Comité d'Orientation ont mandaté le Secrétariat Exécutif d'élaborer,



en étroite collaboration avec la présidence en exercice, un document de stratégies dont la mise en œuvre permettra de raviver l'ardeur des instances.

Les participants à la Conférence des Présidents ont, après la présentation du document et les échanges, convenu de responsabiliser au niveau régional certaines instances actives pour remobiliser celles qui sont inactives et susciter l'adhésion des instances de régulation des médias qui existent dans ces régions. Les cas de la Zambie, de l'Algérie et de l'Égypte qui ne sont pas encore membres du RIARC ont été cités en exemple. Ils ont également recommandé que les points focaux non fonctionnels soient identifiés et que les instances procèdent à leur remplacement.

Le dernier dossier étudié avant le choix du nouveau président du RIARC concerne les demandes d'adhésion au RIARC.

#### **II-5- Etude des demandes d'adhésion**

Avant de donner lecture des différentes demandes enregistrées au cours de son mandat, le Président en exercice du RIARC a d'abord rappelé à l'attention des participants les dispositions de la Convention portant création du RIARC et relatives aux modalités d'adhésion. Il s'agit en l'occurrence de l'article 6 qui stipule, entre autres, que : « ... **des instances poursuivant les mêmes idéaux et acceptant d'œuvrer en vue de la réalisation des objectifs découlant de l'article 4 de la présente Convention, peuvent être admises à faire partie du RIARC par la Conférence des Présidents** ».

Il a ensuite indiqué qu'en sa rencontre du 20 juillet 2016 à Niamey, le Comité d'Orientation a étudié les demandes d'adhésion de la Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle (**HAICA**) de la Tunisie et du Conseil National de la Presse (**CNP**) de la Côte d'Ivoire. Après les échanges, la demande du CNP a été rejeté eu égard aux dispositions du Règlement Intérieur et Financier du Réseau. Le Secrétariat Exécutif a également enregistré la demande d'adhésion du Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuel (**CNPA**) de l'Union des Comores et la demande de réadmission de l'Angola.

Après l'étude des contenus et des motivations exprimées par chacune des instances, leurs demandes d'adhésion ont été acceptées par la Conférence des Présidents. La HAICA de la Tunisie et le CNPA de l'Union des Comores sont désormais membres du RIARC pour compter du 08 décembre 2016. Les participants ont recommandé que des correspondances soient adressées aux instances concernées pour leur notifier la décision de la Conférence des Présidents et leur rappeler leurs obligations vis-à-vis du Réseau.

Par ailleurs, la demande de réadmission de l'instance de régulation de l'Angola adressée par le Mozambique avec pour effet, l'apurement des arriérés de cotisation a également été accepté. Une lettre de notification a également été recommandée dans ce sens.

A la suite de la validation de ces demandes, la Conférence des Présidents a amendé et adopté, à l'unanimité de ses membres présents, la déclaration du RIARC relative à la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes dans et à travers les medias

Tous les dossiers ayant été abordés, les participants à la Conférence des Présidents ont procédé au choix du Président en exercice du RIARC pour le prochain biennium.

### **III- CHOIX DU NOUVEAU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT DU RIARC**

A ce niveau, le Président en exercice sortant, Monsieur Abdourahamane OUSMANE, a rappelé aux participants les situations qui ont conduit la Conférence des Présidents à parler de désignation d'un Président. Car, selon les dispositions des articles 8, 9 et 11 de la Convention portant création du RIARC dont il a donné lecture, le président est connu à l'avance puisque c'est le Vice président du mandat finissant qui succède à son prédécesseur et prend les rennes du réseau. Monsieur OUSMANE a également rappelé comment les instances comme la HACA du Maroc, la TCRA de la Tanzanie et le CSC du Niger ont succédé respectivement aux instances qui les ont précédées. Aussi, a-t-il précisé que le NMC du Ghana

aurait succédé au Niger, s'il avait organisé la 8<sup>ème</sup> CIRCAF et ce, depuis décembre 2015.

Après avoir peint le tableau de la situation qui prévaut en ce moment, le Président en exercice sortant a ensuite présenté les demandes de candidatures reçues au Secrétariat Exécutif. Il s'agit notamment du Conseil National de la Communication (CNC) du Cameroun et du National Media Commission (NMC) du Ghana. Le Président en exercice sortant a, pour finir, permis aux participants de se prononcer et de faire des propositions. Car, l'idéal est de parvenir à un consensus pour la désignation du nouveau président a indiqué Monsieur OUSMANE.

Il faut noter que les échanges ont été longs et assez houleux. Au cours des débats, le Président du NMC du Ghana, Monsieur Kwasi Gyan APENTENG, a, après l'étape du Comité d'Orientation des 12 et 13 mai 2016, présenté à nouveau les excuses de son pays et de son instance pour n'avoir pas pu abriter la 8<sup>ème</sup> CIRCAF compte tenu de certains dysfonctionnement qui relèvent désormais du passé. Etant Vice-président, il a réitéré aux membres de la Conférence des Présidents sa disponibilité à assumer les fonctions de Président en exercice du RIARC.

Toutefois, il y a eu plusieurs propositions compte tenu de la situation exceptionnelle qui s'est présentée et qui est due au fait que le Ghana n'a pas pu organiser et abriter la 8<sup>ème</sup>. Mais, la mise en œuvre de la plupart des propositions ne garantit aucun avenir radieux au réseau.

Finalement, combinant certaines propositions des participants et fustigeant la tournure qu'ont prise les échanges, le Président en exercice sortant, Monsieur Abdourahamane OUSMANE, a convié les deux candidats à la tempérance, à la compréhension et à faire des concessions ; lesquelles concessions reviennent à accepter le NMC du Ghana prendre la Présidence en exercice avec la condition qu'il ne pourra pas organiser la prochaine CIRCAF et le CNC du Cameroun, la Vice-présidence qui doit organiser la 9<sup>ème</sup> CIRCAF normalement comme les textes le prévoient pour mettre un terme à la situation exceptionnelle.

Tous les participants ont accepté cette proposition du Président en exercice sortant. Ainsi, Monsieur **Nana Kwasi Gyan APENTENG** est désigné pour assurer les fonctions de Président en exercice du RIARC pour le biennum 2017-2018 ;

Monsieur **Peter ESSOKA** est désigné pour occuper le poste de la vice-présidence du réseau pour la même période. Il succédera au Ghanéen en décembre 2018.

#### **IV- RECOMMANDATIONS**

Au terme de la Conférence des Présidents du 08 décembre 2016, les participants ont formulé plusieurs recommandations. Entre autres, ils ont recommandé que :

- La convention portant création du RIARC soient révisée pour corriger les lacunes qu'elle contient ;
- Le comité d'Orientation mette en place un comité d'experts pour analyser le contenu de l'accord-cadre entre le RIARC et SEE AFRICA et faire des propositions ;
- Le Secrétariat Exécutif adresse des correspondances à la HAICA de Tunisie et au CNPA de l'Union des Comores pour leur notifier la décision de la Conférence des Présidents d'accepter leur adhésion au RIARC et leur rappeler leurs obligations vis-à-vis du Réseau ;
- Le Secrétariat Exécutif adresse une correspondance à l'instance de régulation de l'Angola avec copie au Mozambique pour lui notifier qu'il demeure toujours membre du RIARC et lui rappelle le montant total des cotisations dues ;
- Le Secrétariat Exécutif recherche les documents relatifs à l'accord d'accréditation du RIARC auprès de l'Union Africaine ;
- Le nouveau Président en exercice œuvre pour actualiser ou obtenir l'accréditation du RIARC auprès de l'Union Africaine ;
- Des instances actives soient responsabilisées au niveau régional pour remobiliser celles qui sont inactives ;
- les points focaux non fonctionnels soient identifiés et que les instances procèdent à leur remplacement ;